

**Report to  
Rapport au :**

**Finance and Economic Development Committee  
Comité des finances et du développement économique  
10 September 2019 / 10 septembre 2019**

**and Council  
et au Conseil  
25 September 2019 / 25 septembre 2019**

**Submitted on August 29, 2019  
Soumis le 29 août 2019**

**Submitted by  
Soumis par :  
Steve Kanellakos, City Manager/directeur municipal**

**Contact Person  
Personne-ressource :  
Kendall Gibbons, Manager, Service Analytics & Planning, Innovative Client  
Services/gestionnaire, Planification et Analyse des services, Direction générale  
des services novateurs pour la clientèle  
613-580-2424 Ext/poste : 16131/Kendall.Gibbons@ottawa.ca**

**Ward/Quartier : CITY WIDE / À  
L'ÉCHELLE DE LA VILLE**

**File/N° de dossier : ACS2019-  
ICS-ST-002**

**SUBJECT:** Proposed Process for the 2019-2022 Term of Council Priorities

**OBJET :** Processus proposé dans le cadre des priorités du mandat 2019-2022 du  
Conseil

## **REPORT RECOMMENDATIONS**

That the Finance and Economic Development Committee recommend Council:

1. Approve the recommended approach to develop the 2019-2022 Term of Council Priorities described in this report, including the timetable for Committee and Council consideration;

2. Receive the Draft 2019-2022 Term of Council Priorities, attached as Document 1, for information in advance of Ward Councillor consultations on the draft 2020 operating and capital budgets for tax- and rate-supported programs.

## RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil :

1. d'approuver la démarche recommandée d'élaboration des priorités pour le mandat du Conseil 2019-2022 décrite dans le présent rapport de même que l'échéancier d'examen du Comité et du Conseil; et,
2. de recevoir le document 1 ci-joint (Version provisoire – *Priorités pour le mandat du Conseil 2019-2022*) à titre informatif en prévision des consultations des conseillers de quartier sur les budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations 2020 des programmes financés par les recettes fiscales et les redevances.

## CONTEXTE

En mai 2011, le Conseil a adopté le cadre de planification municipale (ACS2011-COS-ODP-0007), qui énonce les pratiques exemplaires en matière d'outils de planification stratégique et d'évaluation du rendement pour faire de la Ville une organisation plus stratégique. Ce cadre renforce la responsabilisation à tous les niveaux et harmonise les processus de planification et d'élaboration du budget.

Il oriente l'établissement des priorités stratégiques pour chaque mandat du Conseil, de sorte que les programmes et services de la Ville répondent aux besoins changeants de la population. Ces priorités stratégiques sont une façon pour le Conseil d'orienter le personnel quant à ce qu'il faudra accomplir au cours du mandat. Elles sont présentées dans un schéma stratégique, lui-même intégré au Plan stratégique de la Ville.

La vision stratégique à long terme d'Ottawa est fondée sur les plans approuvés par le Conseil, à savoir le Plan officiel, le Plan directeur des transports, le Plan directeur de l'infrastructure et le Plan financier à long terme dont la portée dépasse celle d'un mandat. Ceux-ci sont le fruit d'initiatives de planification de grande envergure, assorties d'importantes consultations publiques. C'est d'après ces plans qu'ont été fixées les priorités provisoires pour le mandat du Conseil 2019-2022.

Les budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations sont pour le Conseil une façon d'indiquer au personnel les mesures et les priorités concourant à la vision stratégique à long terme de la Ville, tout en tenant compte des imprévus qui pourraient limiter et ralentir la concrétisation de ces priorités (ex., intempéries, transfert de responsabilités, modifications des modèles de financement fédéral ou provincial).

Le maire, les comités permanents et la Commission du transport en commun encadrent la mise en œuvre des priorités pour le Conseil, surveillent les progrès et fournissent les instructions appropriées au personnel, qui lui rend compte des progrès globaux au

Conseil à deux reprises durant le mandat. Il fait le bilan des différentes mesures auprès des comités permanents applicables tout au long du mandat.

En juillet 2017, on a présenté au Conseil un bilan de mi-mandat sur le Plan stratégique 2015-2018 (ACS2017-SIP-ST-0007). Le rapport final, quant à lui, sera soumis en même temps que le budget provisoire de 2020, soit à l'automne 2019.

## **ANALYSE**

### **ÉLABORATION DES PRIORITÉS PROVISOIRES POUR LE MANDAT DU CONSEIL**

Comme aux derniers exercices de planification, le personnel a établi les priorités provisoires présentées dans le document 1 d'après les objectifs communs mentionnés par le maire et les conseillers pendant la campagne électorale, les priorités du dernier mandat qui s'étendent au présent mandat et le travail déjà amorcé par le Conseil pour ses stratégies à long terme, comme le Plan officiel.

Les employés municipaux ont donné leur avis sur chacun des trois thèmes (nos gens, notre service et notre ville). Des spécialistes externes du domaine ont fourni des données et de la recherche sur des tendances mondiales et leurs incidences dans des villes de taille similaire, sur les attentes de changement de service de la communauté et les tendances en technologie et en main-d'œuvre. L'équipe de la haute direction a ciblé les enjeux et les possibilités d'importance pour Ottawa dans les années à venir et évalué leur répercussion potentielle sur les services aux résidents.

Le processus s'est aussi appuyé sur *L'Ottawa de demain : après 2036*, une étude fondée sur des scénarios à long terme qui a été présentée au Comité de l'urbanisme le 14 février 2019 (ACS2019-PIE-EDP-0001). Cette étude fait état des forces qui façonneront Ottawa au cours du prochain siècle de manière à ce que la Ville puisse être résiliente et s'adapter. Ont également servi à établir les priorités recommandées d'autres plans à long terme approuvés par le Conseil et conçus au terme d'une vaste consultation publique, tels que le Plan directeur des transports, le Plan directeur de l'infrastructure et le Plan financier à long terme.

Les priorités provisoires tiennent compte des orientations budgétaires actuelles et à venir. Les mesures sont chapeautées par les directions générales, et financées à même leur budget des immobilisations et leur budget de fonctionnement approuvés par le Conseil.

### **RÉSUMÉ DES PRIORITÉS PROVISOIRES POUR LE MANDAT DU CONSEIL**

Ottawa a maintenant une population de plus d'un million d'habitants et elle continue de grandir. La Ville doit relever plusieurs défis dans sa quête pour attirer des investisseurs et favoriser la croissance économique, améliorer la mobilité, protéger l'environnement tout en s'adaptant aux effets des changements climatiques, et créer des communautés sécuritaires, culturellement diversifiées et inclusives.

La Ville doit non seulement favoriser la croissance d'Ottawa, mais aussi anticiper et

satisfaire les attentes en matière de services et les besoins changeants des résidents en continuant à investir dans les technologies, l'infrastructure et le capital humain. Si elle ne se prépare pas à la croissance, la Ville s'expose à une diminution des services. Pour éviter cela, il faut trouver le juste équilibre entre les dépenses pour les services essentiels existants et les investissements pour l'avenir.

Les priorités provisoires pour le mandat du Conseil 2019-2022 vont de pair avec ces défis et ces possibilités, de même qu'avec la vision du Plan officiel en matière de croissance. Qui plus est, ces priorités reflètent la volonté de faire de la capitale « le meilleur endroit au Canada où vivre, travailler et étudier et une destination de renommée mondiale ».

Comme mentionné, les priorités proposées s'articulent autour de trois thèmes – notre ville, notre service et nos gens –, desquels on a dégagé sept priorités stratégiques, chacune assortie d'objectifs et de mesures concrètes.

### **EXAMEN DU COMITÉ ET DU CONSEIL : MODALITÉS ET ÉCHÉANCIER**

Les priorités provisoires pour le mandat du Conseil 2012-2022 sont présentées avec le présent rapport pour que les membres du Conseil puissent obtenir les commentaires de la population pendant les consultations budgétaires de quartier. Elles ont été élaborées conformément au cadre budgétaire approuvé du Conseil, et les mesures stratégiques sont réalisables selon les orientations budgétaires présentées au Conseil. Les mesures proposées sont mises en œuvre par les directions générales, et financées à même leur budget d'immobilisations et leur budget de fonctionnement approuvés par le Conseil. Les priorités provisoires pour le mandat du Conseil 2019-2022 seront soumises à l'approbation du Conseil au moment où celui-ci examinera les budgets provisoires d'immobilisations et de fonctionnement de 2020.

Les priorités proposées s'arrimeront à la préparation du budget provisoire de 2020 par le Bureau du directeur municipal, en collaboration avec le maire et les présidents des comités. Conformément au processus annuel de consultation et de préparation budgétaires adopté par le Conseil, les membres du Conseil rencontreront le maire, le directeur municipal et la trésorière municipale pour discuter de leurs priorités.

Le budget provisoire de 2020 sera présenté au Conseil en novembre 2019. Au même moment, le personnel présentera officiellement les priorités proposées pour le mandat du Conseil 2019-2022 et déterminera le budget, la direction générale responsable et le comité permanent applicable pour chaque mesure. Le personnel proposera également des indicateurs de résultat et présentera un rapport final sur les résultats du Plan stratégique de la Ville de 2015-2018.

En novembre, les comités permanents et la Commission du transport en commun se pencheront sur les priorités proposées et les éléments du budget provisoire qui s'appliquent à eux, et obtiendront les commentaires d'intervenants du public. Les changements proposés seront soumis au moyen de motions présentées au comité permanent concerné.

Le Conseil approuvera les priorités pour le mandat du Conseil 2019-2022 et le budget 2020 en décembre 2019. Une fois approuvées, les priorités orienteront le Plan stratégique de la Ville 2019-2022.

Les priorités provisoires pour le mandat du Conseil 2019-2020 figurent au document 1 ci-joint.

### **RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES**

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée au présent rapport.

### **CONSULTATIONS**

Les priorités provisoires pour le mandat du Conseil 2012-2022 sont présentées avec le présent rapport pour que les membres du Conseil puissent obtenir les commentaires de la population pendant les consultations budgétaires de quartier.

### **COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS**

Aucun commentaire des comités consultatifs n'est requis concernant le présent rapport.

### **RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES**

Aucune répercussion juridique n'est associée à l'approbation des recommandations du présent rapport.

### **RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES**

Aucune répercussion sur le plan de la gestion des risques n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation contenue dans ce rapport.

### **RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES**

Aucune répercussion financière n'est associée au présent rapport.

### **RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ**

Aucune répercussion sur l'accessibilité n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du présent rapport.

### **PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL**

Le présent rapport et le document à l'appui sont directement liés aux priorités pour le mandat du Conseil puisqu'ils portent sur les priorités provisoires pour le mandat 2019-2022.

**DOCUMENTS À L'APPUI**

Document 1 – Version provisoire – Priorités pour le mandat du Conseil 2019-2022

**SUITE À DONNER**

Le budget provisoire 2020 sera présenté au Conseil en novembre 2019. Le personnel soumettra officiellement les priorités provisoires pour le mandat du Conseil 2019-2022 au même moment et indiquera le budget, la direction générale responsable et le comité permanent correspondant à chaque mesure. Le personnel proposera aussi des mesures du rendement et produira un rapport final sur les résultats et les réalisations découlant du Plan stratégique 2015-2018 de la Ville.